

INFOLETTRE VALLORCINE

*Kan i plé è fâ tsâ, le Bondzé wagnè son bla.**

À L'ÉCOLE

En cette année scolaire 2024/2025, une grande partie de l'équipe reste inchangée : Katia BEL, directrice et enseignante (de la petite section au CP), 17 élèves, est toujours assistée de Véronique MONIOT, ATSEM (Agent Technique Spécialisé en École Maternelle).

C'est pour les 20 élèves inscrits du CE1 au CM2 que l'école accueille une nouvelle enseignante : Noëlle BOURGES.

Merci à Emilie ESCOBAR et Pierre BARS pour leur investissement auprès des enfants et des familles durant les précédentes années scolaires.

Claire BOUET et Julie ANGISBOUST continuent leurs missions d'animation pour le périscolaire et la cantine, aidées, au vu des effectifs croissants, par Coralie PATER pendant la pause méridienne.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles recrues.



© M. Alvard

RÉUNION PUBLIQUE du 19 AOÛT

Le 19 août dernier, les membres du CM ont présenté à la population l'ensemble des projets en cours et à venir. Nous avons été heureux de constater l'engouement pour cet évènement qui a su rassembler de nombreux Vallorcins. Étaient aussi présents notre président de la Communauté de Communes et Élu régional E. Fournier, notre conseillère départementale A. Termoz, ainsi que le directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal N. Durochat accompagnés de l'ensemble des services communaux et intercommunaux en charge de ces dossiers.

Si les retours suite à cette présentation ont été peu nombreux, ils ont été cependant enrichissants et ont rassuré le Conseil Municipal face aux orientations et décisions à prendre.

Malheureusement, et les débats qui ont surgi suite à la présentation en sont les témoins, parmi tous ces dossiers, nous avons omis de présenter le sujet du domaine skiable de La Poya et de son avenir. Cependant, si la présentation en a été oubliée, le travail quant à l'avenir de La Poya n'est lui pas mis de côté. Dès ce printemps, un groupe de travail s'est créé comprenant moniteurs de ski, employés de la Poya et Élus pour répondre aux deux problématiques qui s'annoncent à nous, à savoir : le manque d'enneigement des prochaines années et la fin inéluctable de l'activité ski en-dessous de 1900m annoncée.

Suite à la labellisation Villages d'avenir, la commune a souhaité profiter d'une étude financée par l'ANCT pour l'orienter vers une conservation de l'activité touristique sur site à l'horizon 2050. Le rendu de cette étude est prévu à l'automne.

En parallèle, le groupe de travail réfléchit à des travaux de drainage et de nivellement afin de s'assurer d'un domaine skiable praticable avec un minimum de neige.

De plus, le changement du fil-neige se réfléchit avec une implantation à La Poya dans un premier temps et demain en haut de la télécabine.

Pour finir, l'implantation d'un nouveau foyer de ski de fond au Buet permettra à la Régie d'exploitation du domaine skiable de La Poya et au service nordique intercommunal de mutualiser leurs activités en matière de damage, de sécurité des pistes et de caisses. Cette mutualisation devrait permettre de diminuer l'impact budgétaire de chaque structure, libérant ainsi des capacités de financement pour réaliser au mieux cette transition.

NOUVELLE TARIFICATION de la CANTINE

A compter du 1er septembre 2024, le tarif des repas préparés par le service de restauration municipale de Chamonix a augmenté. Ces derniers facturés 5,75€ TTC jusqu'à présent, seront facturés 6,13€ TTC à la commune de Vallorcine, soit une augmentation de 6,61 %.

Pour l'année scolaire 2023-2024, ce tarif de 5,75€ était payé pour partie par les parents (3,80€) et la Mairie (1,95€).

Considérant l'augmentation du coût des repas mais ne souhaitant pas que le budget des familles soit trop impacté, le Conseil Municipal a décidé de retenir une grille tarifaire basée sur le quotient familial fiscal, plus adapté aux moyens de chacun et qui contribuera à une certaine solidarité entre les familles du village.

Les tarifs ci-dessous sont applicables au 1er septembre 2024 :

TRANCHES	Coût famille	Coût Commune
Quotient familial <1200	4,00€ TTC	2,13€ TTC
1201<quotient familial<2000	4,20€ TTC	1,93€ TTC
Quotient familial>2001	4,40€ TTC	1,73€ TTC
Pas de justificatif fourni	5,00€ TTC	1,13€ TTC



© D. Arcey

EAU POTABLE : TOUT ÇA, ÇA COULE de SOURCE...

Le 5 septembre dernier a eu lieu l'inauguration du surpresseur des Biolles qui, pour rappel, permet de diluer le taux d'arsenic de l'eau du Couteray en y injectant de l'eau issue de la source du Plan Envers ; outre les réseaux des ASA du Couteray et du Plan Envers, ces deux sources desservent également le réseau d'eau communal.

Par ailleurs, dans l'objectif de bien connaître ces sources qui dans le futur assureront l'alimentation de la commune, il est nécessaire d'assurer leur intégrité.

Dans le cadre de la protection de captages d'alimentation en eau potable, ont été réalisés mercredi 18 septembre plusieurs traçages par injection de colorants inertes sur 2 captages de notre commune au Plan de l'Envers et au Tunnel, troisième source d'alimentation identifiée dans le réseau communal.

Pour surveiller la réapparition des traceurs, des capteurs ont été installés sur différents points de réapparition potentielle dans ces secteurs. Ils sont sans effet et incidence sur l'environnement et les milieux aquatiques. Si des colorations seront visibles, celles-ci seront éphémères (tout au plus une semaine). Il est attendu donc de ces essais une meilleure connaissance du terrain et des diffusions des veines d'eau pour proposer et définir des périmètres de protection des captages.

Tous ces travaux et études d'envergure sont portés par la Régie de l'Eau potable de la CCVCMB, en accord avec les ASA concernées. Ils ont pour but de définir un schéma directeur des eaux potables du territoire intercommunal, qui répondra aux évolutions de consommation à long terme identifiées dans les différentes projections des PLU communaux.

Si l'eau coule en abondance dans la Vallée verte de l'Eau Noire, les besoins en eau potable sont aujourd'hui assurés grâce à la présence multiple des ASA. Les évolutions de consommation (habitations et lits touristiques) nous amènent à redimensionner la station d'épuration à plus de 4000 équivalents habitants : les réflexions sur le réseau d'eau potable communale cherchent à répondre à ces futurs besoins.



DÉCHETS et ENCOMBRANTS



Un second point de compostage collectif est en cours d'installation par Chamonix Propreté à proximité des mollocks sur le parking du Buet. Ce point de compostage collectif viendra doubler celui déjà installé place de la gare.

Une opération d'enlèvement des encombrants et des déchets n'entrant pas dans le système de ramassage régulier est programmée le mercredi 16 octobre. Comme d'habitude, Chamonix Propreté installera les bennes de collecte à côté du bâtiment des Mélèzes. Sont interdits : les ordures ménagères, les cadavres d'animaux, les déchets d'activité de soins, les déchets d'activité professionnelle, les matières en état de décomposition ou de combustion lente, les pièces automobiles.

Les horaires et l'organisation détaillée seront diffusés sur les panneaux d'affichage des hameaux et sur le site internet de la Mairie.

Le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM) des Pays du Mont-Blanc renouvelle cet automne une opération gratuite de broyage à domicile des branchages coupés par les particuliers. L'opération se déroulera entre le 23 septembre et le 22 novembre. Réservez votre créneau : <https://www.sitomvalleesmontblanc.fr/broyage-a-domicile-inscription/>

TRAVAUX du SM3A

Suite aux crues exceptionnelles de mi-novembre 2023, le SM3A en charge de la compétence GEMAPI pour le compte de la Commune, a entrepris des travaux de sécurisation et de nettoyage sur la Meunière en amont du Lay et sur l'Eau Noire au niveau des Mayens. Ces travaux consistent à anticiper sur un nouveau phénomène de même envergure, en libérant des espaces de débordement ne présentant pas d'enjeux et en sécurisant les zones à enjeux (voiries, réseaux et habitations).

Nous vous informerons dans la prochaine Infolettre des travaux que le SM3A réalisera dans le centre village sur le même thème.



CHRONIQUES du BÛCHERON du DIMANCHE... et AUTRES COUPES de BOIS

C'est en écoutant le son mélodieux d'une tronçonneuse que nous avons cru un instant au retour de notre bûcheron du dimanche ; que nenni, nous étions lundi ! Ce n'est donc pas aujourd'hui que nous retrouverons le piège photos disparu il y a quelques mois (R.I.P. ...). Cela étant, nous profitons d'aborder ce thème pour vous informer qu'une coupe de bois est actuellement en cours dans la Forêt Verte sur le haut de la piste dans le secteur de Belle Place. Les arbres sélectionnés seront abattus à la tronçonneuse, puis seront débardés au tracteur jusqu'à la piste de la Forêt Verte d'où ils seront acheminés par grumier jusqu'à une scierie du bas de la Vallée de l'Arve.

Suite aux intempéries du mois de novembre dernier, des réfections devaient se dérouler sur la piste de Loriaz et de la Forêt Verte durant la première quinzaine du mois d'octobre.

Par ailleurs, pendant l'arrêt des circulations du Mont-Blanc Express en octobre, SNCF Réseau procédera à l'abattage d'arbres morts d'attaques de parasites, qui menacent de tomber sur la voie ferrée entre la gare de Vallorcine et Barberine. Pour des raisons de sécurité, le sentier longeant la voie ferrée dans ce secteur sera fermé par arrêté municipal.

REFUGES et BUVETTE

Cette année le refuge a fermé (le 31 août) un peu plus tôt qu'habituellement (20 septembre) dans la perspective du démarrage des travaux de rénovation qui ne pourront finalement pas commencer cet automne pour des raisons d'ordres administratif et financier.

La buvette de Bérard a fermé le 22 septembre. La date de fermeture du refuge de Loriaz n'est pas encore connue mais il restera ouvert en septembre.

LIGNE 5

Le service d'automne de la ligne 5 est entré en vigueur lundi 9 septembre. Le 21 décembre, le service d'hiver prendra le relais.

Le service est assuré uniquement sur réservation par téléphone au 04 50 53 05 55, ou via l'application MyMobi.

Une nouveauté pour ce service : un arrêt pour desservir l'école aux heures de début et fin de classe. Horaires : https://www.vallorcine.fr/IMG/pdf/horaires_navettes.pdf

PERMANENCES des ÉLUS

Prochaines permanences des Élus : Samedi 12 octobre et samedi 7 novembre de 10h à 12h.